



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 26 avril 2016

– 21^e –

- PRÉSENTS :** Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
M. Ben Valkenburg, vice-président
Mmes Violaine Cousineau
Marie-José Mastromonaco
Mélanie Robinson
M. Jocelyn Pauzé
- ABSENT :** M. Kenneth George
- Sont aussi
présents :** M. Robert Gendron, directeur général par intérim
M^e France Pedneault, directrice du Service du secrétariat général
MM. Jean Ouimet, directeur général adjoint par intérim à la gestion
des personnes et des pratiques d'encadrement
Maurice Lachance, directeur général adjoint à la gestion des
services éducatifs et de l'organisation scolaire
Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
- Sont invités :** M. Louis Bienvenue, directeur au Bureau de soutien à la gestion
des établissements du secondaire, unité 2
Mmes Francyne Fleury, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 3
Julie Belhumeur, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 4
Guylaine Cormier, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 5
M. Marc Prescott, directeur du Service de l'organisation scolaire
Mmes Line Lapierre, directrice des Services éducatifs
Tonia Di Guglielmo, directrice par intérim du Service
des ressources financières
M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des
personnes et du développement des compétences
MM. René Morales, directeur du Service du développement et
de l'innovation professionnelle
Daniel Martin, directeur par intérim du Service des
technologies de l'information

M. Pascal Rivard, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Mmes Claudette Lechasseur, coordonnatrice du Bureau des communications
Marisol Pelletier, coordonnatrice, Audit interne
Guylaine Dubé, analyste au Service du secrétariat général

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- ajouter les articles suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
 - a) Rencontre portant sur le développement durable
 - b) École Iona – annonce de la ministre de l'Enseignement supérieur
- ajouter les articles suivants :
 - A-29-1728 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – adoption du plan de l'effectif du personnel de direction et de direction adjointe d'établissement et des gestionnaires administratifs pour l'année 2016-2017
 - A-34-2560 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016
 - A-34-2561 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016
 - A-34-2562 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016
 - A-34-2564 Service du secrétariat général – 40^e congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) – « L'école publique : une œuvre collective » – 3 et 4 juin 2016 – Campus Notre-Dame-de-Foy – Saint-Augustin-de-Desmaures – participation

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2016

- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2016
- 4- Affaires nouvelles :
 - a) Rencontre portant sur le développement durable
 - b) École Iona – annonce de la ministre de l'Enseignement supérieur
- 5- Dossiers récurrents :
 - a) Plan Réussir
 - b) Budget 2015-2016
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
 - c) Qualité de l'air
 - d) Capacité d'accueil
 - e) Transformation organisationnelle
- 6- Rubrique des commissaires-parents
- * 7- A-29-1723 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – non-rengagements et mises en disponibilité 2016-2017 pour le personnel enseignant de la formation générale des jeunes
- * 8- A-29-1724 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – mises en disponibilité 2016-2017 pour le personnel enseignant de la formation professionnelle
- ** 9- A-29-1728 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – adoption du plan de l'effectif du personnel de direction et de direction adjointe d'établissement et des gestionnaires administratifs pour l'année 2016-2017
- 10- A-31-3011 Service des ressources financières – école Charles-Bruneau réfection des blocs sanitaires – appel d'offres 25-2323P – attribution d'un contrat
- 11- A-31-3012 Service des ressources financières – école Louis-Joseph-Papineau – mise aux normes de l'entrée d'eau et des dispositifs antirefoulement – appel d'offres 25-2324P – attribution d'un contrat
- 12- A-31-3041 Service des ressources financières – fourniture sur demande de lait-école – appel d'offres 27-518P – attribution d'un contrat

- 13- A-31-3056 Service des ressources financières – services professionnels en gestion de l’amiante et caractérisation des matériaux – appel d’offres 24-298P – exercice de l’option de renouvellement de l’entente pour une première année additionnelle
- 14- A-31-3057 Service des ressources financières – achat de distributeurs de savon, de polisseuses et de système de dilution de produits (incluant l’installation) – appel d’offres 28-175P – attribution d’un contrat
- 15- A-33-940 Service des ressources matérielles – plan directeur – devancement d’une partie de l’investissement prévu en 2016-2017 dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments
- 16- A-33-944 Service des ressources matérielles – école Saint-François-Solano, annexe – estimation révisée des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de la réfection des cloisons et des finis intérieurs
- 17- A-33-945 Service des ressources matérielles – école Félix-Leclerc – estimation révisée des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de l’agrandissement de l’école
- 18- A-34-2554 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mai 2016
- 19- A-34-2555 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – juin 2016
- 20- A-34-2556 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2016
- 21- A-34-2557 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016
- 22- A-34-2558 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016
- 23- A-34-2559 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – février et mars 2016
- 24- A-34-2560 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016
- 25- A-34-2561 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016
- 26- A-34-2562 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016

- *** 27- A-34-2563 Service du secrétariat général – Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – assemblée générale – 27 et 28 mai 2016 – nomination des délégués
- 28- A-34-2564 Service du secrétariat général – 40^e congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) – « L'école publique : une œuvre collective » - 3 et 4 juin 2016 – Campus Notre-Dame-de-Foy – Saint-Augustin-de-Desmaures – participation
- 29- Information :
 - a) A-11-54 Services éducatifs – résultats scolaires à la deuxième étape de l'année 2015-2016 à la formation générale des jeunes
 - b) A-33-943 Service des ressources matérielles – écoles Sainte-Bibiane, Sainte-Catherine-de-Sienne, Sainte-Lucie – orientation quant à l'avenir des trois immeubles
- 30- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2016

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2016, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 12 avril 2016.

3. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2016

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

4.

Affaires nouvelles

a) Rencontre portant sur le développement durable

M. Ben Valkenburg a pris part à la 10^e édition du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal, qui se déroulait le 26 avril 2016 au marché Bonsecours. Il a pu échanger avec certaines personnes au sujet du verdissement de l'espace public dont, notamment, celui des cours des écoles montréalaises.

Pour sa part, la présidente mentionne qu'elle fera parvenir une lettre à M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui gère également certains dossiers liés au fonds vert, afin de voir comment la Commission scolaire de Montréal (CSDM) peut avoir accès à des sommes liées à ce fonds.

b) École Iona – annonce de la ministre de l'Enseignement supérieur

Mmes Catherine Harel Bourdon, Mélanie Robinson, Mélanie Taillefer, Julie Wagner, le commissaire de la circonscription, M. Khokon Maniruzzaman, ainsi que le chargé de projets du Service des ressources matérielles de la CSDM ont pris part à une rencontre à l'école Iona au cours de laquelle la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David, a fait l'annonce de nouvelles sommes qui seront consacrées aux infrastructures scolaires montréalaises.

Lors de cette rencontre, Mme David a également reconnu les nombreux défis que doit relever la CSDM, tant pour ses infrastructures que pour les services aux élèves. Elle a ajouté qu'elle serait une alliée sur qui la CSDM pouvait compter lors de représentations en vue de relever ces nombreux défis. À cet égard, la présidente mentionne que l'école Iona est un milieu qui représente bien la réalité des écoles de la CSDM, car elle compte 600 élèves de 115 nationalités.

Par ailleurs, des travaux qui seront réalisés dans cette école, qui aura bientôt 90 ans, ont été annoncés. Ces travaux toucheront notamment la maçonnerie.

5.

Dossiers récurrents

a) Plan Réussir

i) Semaine du savoir

Mme Line Lapierre dresse un portrait de cette première édition de la semaine du savoir qui a permis aux enseignants, aux professionnels et aux directions de prendre un temps de réflexion sur leurs pratiques avec les partenaires issus des universités.

Un questionnaire a été distribué aux participants afin de voir ce qui est attendu pour les prochaines années. L'ensemble des participants a apprécié la formule et aimerait qu'elle soit reprise dans les prochaines années. À cet égard, la présidente dit souhaiter obtenir les résultats du sondage et elle félicite l'équipe de Mme Lapierre pour l'organisation de cette première édition de la Semaine du savoir.

ii) Résultats de la deuxième étape

Mme Line Lapière mentionne que le rapport déposé à la présente séance sur les résultats à la deuxième étape, qui permet de cibler les élèves vulnérables, a été présenté aux directions d'établissement afin de leur permettre de travailler avec leur équipe-école pour établir les moyens à mettre en place pour soutenir les élèves à risque.

La présidente fait part de préoccupations au regard de certains résultats et souhaite en discuter lors d'une prochaine rencontre.

b) Budget 2015-2016

Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes

Les commissaires et les administrateurs de la CSDM suivent la situation financière de la CSDM de près et le comité des finances poursuivra ses travaux sur les incidences financières des décisions.

c) Qualité de l'air

M. Jean Ouimet mentionne que la rencontre du personnel de l'école FACE prévue pour le 18 avril a été reportée au 4 mai prochain. Lors de cette rencontre, il y aura présentation des résultats de l'analyse des questionnaires-santé.

Par ailleurs, pour donner suite à la rencontre du personnel du centre administratif et de l'annexe au sujet de la qualité de l'air, la Direction de santé publique (DSP) prépare un questionnaire-santé qui sera présenté sous peu aux membres du comité de vigie et, par la suite, à l'ensemble du personnel qui travaille dans ces deux bâtiments.

En ce qui concerne l'école Baril, 32 des 40 questionnaires-santé qui ont été distribués au personnel ont été retournés et sont présentement analysés.

La présidente souhaite qu'une rencontre du comité de vigie puisse se tenir le 13 mai prochain. M. Jean Ouimet prend note de la demande.

d) Capacité d'accueil

La présidente souhaite obtenir un état de situation au regard de l'ouverture de groupes liée à la baisse de ratio au préscolaire et de ses répercussions sur la capacité d'accueil des écoles.

Elle veut également connaître l'effet qu'aurait la mise en œuvre de la proposition de la CAQ de scolariser les élèves dès l'âge de 4 ans, jusqu'à 18 ans, sur la capacité d'accueil des écoles de la CSDM.

Par ailleurs, le Service de l'organisation scolaire termine actuellement l'opération de la deuxième déclaration de clientèle et sera en mesure de présenter un portrait plus précis des inscriptions à la prochaine séance du comité exécutif.

e) Transformation organisationnelle

Mme Lucie Painchaud fait état de l'avancement de la transformation organisationnelle. Elle mentionne, entre autres, une proposition d'atelier de travail qui portera sur la gouvernance, dont le premier volet traitera des demandes ad hoc. Des capsules portant sur la gestion du changement ont également été développées pour soutenir les gestionnaires dans le changement des processus.

6. Rubrique des commissaires-parents

a) Capacité d'accueil

Mme Mélanie Robinson souhaite que les directions d'établissement puissent tenir compte des déplacements volontaires lorsque des élèves sont en surpopulation dans une classe. À cet effet, M. Marc Prescott mentionne que le déplacement volontaire est considéré au cas par cas et qu'il est renouvelable annuellement.

b) Points de service – consultation du comité de parents de la CSDM

Mme Mélanie Robinson remercie MM. Maurice Lachance et Marc Prescott pour leur présentation portant sur les points de service de la CSDM, lors de la rencontre du comité de parents du 19 avril dernier. Mme Robinson fait part des préoccupations des parents au regard des déplacements des élèves scolarisés dans les points de service.

À cet égard, elle souligne que la CSDM limite les déplacements des élèves des classes ordinaires à deux au cours de leur parcours scolaire. Elle souhaite que cette limite s'applique aux élèves qui fréquentent les points de service, dont les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

M. Maurice Lachance prend note de l'avis du comité de parents à ce sujet et indique qu'il travaillera à élaborer un modèle d'offre de services qui prendra en compte la stabilité des élèves fréquentant des points de services, selon la capacité d'accueil des écoles.

*7. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – non-renforcements et mises en disponibilité 2016-2017 pour le personnel enseignant de la formation générale des jeunes

Document déposé : Rapport A-29-1723 en date du 12 avril 2016
de Mme Mathilde Branconnier concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

*8. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – mises en disponibilité 2016-2017 pour le personnel enseignant de la formation professionnelle

Document déposé : Rapport A-29-1724 en date du 12 avril 2016
de Mme Leila Nouali concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

**9. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – adoption du plan de l'effectif du personnel de direction et de direction adjointe d'établissement et des gestionnaires administratifs pour l'année 2016-2017

Document déposé : Rapport A-29-1728 en date du 26 avril 2016
de Mmes Isabelle Charest, Sylvie Rivet, Mafalda Nobre,
Mathilde Branconnier et Geneviève Pharand
concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires la proposition contenue dans le rapport déposé.

10. Service des ressources financières – école Charles-Bruneau – réfection des blocs sanitaires – appel d'offres 25-2323P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3011 en date du 13 avril 2016
de Mme Radia Dehimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la réfection des blocs sanitaires à l'école Charles-Bruneau;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments, en 2015-2016;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 462 500 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Construction Dinasa inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection des blocs sanitaires à l'école Charles-Bruneau;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

11. Service des ressources financières – école Louis-Joseph-Papineau – mise aux normes de l'entrée d'eau et des dispositifs antirefoulement – appel d'offres 25-2324P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3012 en date du 20 avril 2016
de Mme Radia Dehimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la mise aux normes de l'entrée d'eau et des dispositifs anti refoulement à l'école Louis-Joseph-Papineau;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 116 200 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Plomberie Richard Jubinville inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la mise aux normes de l'entrée d'eau et des dispositifs antirefoulement à l'école Louis-Joseph-Papineau;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

12. Service des ressources financières – fourniture sur demande de lait-école – appel d'offres 27-518P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3041 en date du 4 avril 2016
de Mmes Sylvie Raza et Fatima-Zahra Zouaki
concernant le sujet en référence

La présidente, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de reporter l'étude de cette proposition à une prochaine séance du comité exécutif.

Cette proposition de dépôt avec instructions est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° de REPORTER l'étude de cette proposition à une prochaine séance du comité exécutif.

13.

Service des ressources financières – services professionnels en gestion de l’amiante et caractérisation des matériaux – appel d’offres 24-298P – exercice de l’option de renouvellement de l’entente pour une première année additionnelle

Document déposé : Rapport A-31-3056 en date du 18 avril 2016
de Mme Nathalie Sauvé et de M. François Poirier
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’à la suite d’un appel d’offres public, huit contrats ont été attribués pour les services professionnels en gestion de l’amiante et caractérisation des matériaux, pour le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que l’entente initiale a pris fin le 30 mars 2016 et que le contrat est assorti de deux options de renouvellement d’une année à la fois, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l’accord de l’adjudicataire et du comité exécutif de la CSDM;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler l’entente, ainsi que celle des huit firmes concernées;

CONSIDÉRANT que les demandes d’exécution seront attribuées à la firme qui a soumis le prix le plus bas, à moins que celle-ci ne puisse y donner suite, auquel cas les autres seront sollicités en fonction de leur rang respectif, présenté ci-dessous :

- 1- *Les Services exp inc.*,
- 2- *WSP Canada inc.*,
- 3- *Inspect-sol inc.*,
- 4- *LVM une division d’EnGlobe Corp.*,
- 5- *Groupe ABS*,
- 6- *Labo S.M. inc.*,
- 7- *Le groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.*,
- 8- *AMEC Environnement & infrastructure*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACORDER des contrats à exécution sur demande d’une valeur annuelle globale de 855 400 \$ plus taxes aux firmes *Les Services exp inc.*, *WSP Canada inc.*, *Inspect-sol inc.*, *LVM une division d’EnGlobe Corp.*, *Groupe ABS*, *Labo S.M. inc.*, *Le groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.* et *AMEC Environnement & infrastructure* pour les services professionnels en gestion de l’amiante et caractérisation des matériaux pour une première année additionnelle de renouvellement. Une deuxième et dernière option de renouvellement pourra être exercée l’année prochaine.

14. Service des ressources financières – achat de distributeurs de savon, de polisseuses et de systèmes de dilution de produits (incluant l’installation) – appel d’offres 28-175P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3057 en date du 19 avril 2016
de Mmes Radia Dehimi et Sophie Beauchamp
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services de fournisseurs pour l’achat de distributeurs de savon, de polisseuses et de systèmes de dilution de produits;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT que des critères d’admissibilité et de conformité ont été établis par un comité d’usagers représentatif;

CONSIDÉRANT que six soumissions ont été reçues dans le cadre de cet appel d’offres;

CONSIDÉRANT que *Groupe Laudie (2951-6374 Québec inc.)*, *Laboratoire Choisy ltée*, *Lalema inc.*, *Sani-Dépôt, division du Groupe Dissan inc.*, *Produits Sany, une division de Solutions Supérieures ltée* et *Wood Wyant inc.* ont présenté une soumission conforme;

CONSIDÉRANT que la soumission de *Produits Sany ltée* pour le lot 1 a été déclarée non conforme en raison de son aspect conditionnel;

CONSIDÉRANT que les six soumissionnaires ont respecté les critères de conformité des produits demandés;

CONSIDÉRANT que les soumissionnaires *Sani-Dépôt* et *Produits Sany* sont les plus bas soumissionnaires;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d’ACORDER, en accord avec la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1), les contrats suivants :

- Lot 1 : Fourniture et installation de 2 956 distributeurs de savon, à *Sani-Dépôt*, pour la somme de 109 559,00 \$ plus taxes,
- Lot 2 : Fourniture et installation de 650 systèmes de dilution et les supports à gallons associés, à *Produits Sany, une division de Solutions Supérieures ltée*, pour la somme de 172 257,50 \$ plus taxes,

- Lot 3 : Fourniture de 100 polisseuses, à *Sani-Dépôt*, pour la somme de 74 450 \$ plus taxes.

Ces équipements devront être livrés et installés au plus tard le 30 juin 2016.

15. Service des ressources matérielles – plan directeur – devancement d’une partie de l’investissement prévu en 2016-2017 dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments

Document déposé : Rapport A-33-940 en date du 20 avril 2016
de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la programmation et le plan directeur d’investissement 2015-2017, adoptés par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) le 7 juillet 2015;

CONSIDÉRANT que, en lien avec les efforts pour contrer la détérioration des immeubles et amorcer la résorption du déficit de maintien du parc immobilier scolaire, l’accélération des investissements constitue parfois un moyen nécessaire pour renverser la vapeur;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles s’est doté d’une structure et d’un effectif lui permettant de réaliser plus rapidement les projets prioritaires et de gérer plus efficacement le risque associé à la détérioration des bâtiments;

CONSIDÉRANT les règles budgétaires, les engagements financiers du Plan québécois des infrastructures et les sommes réservées chaque année pour les investissements dans le cadre de la mesure Maintien des actifs immobiliers;

CONSIDÉRANT qu’afin de réaliser les projets les plus pressants, le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) autorise la permutation de projets du plan directeur de la CSDM, en lien avec des crédits non dépensés de la mesure pour le maintien des actifs immobiliers (50620);

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a établi une liste de projets qui touchent des immeubles requérant une intervention à brève échéance (annexe B du présent rapport);

CONSIDÉRANT que le report de certains de ces projets s’accompagne d’un risque pour la santé et la sécurité des usagers ou pourrait compromettre la continuité des services et ainsi empêcher la CSDM de remplir pleinement ses obligations éducatives à la rentrée scolaire 2016;

CONSIDÉRANT qu’il serait aussi souhaitable d’amorcer dès que possible les travaux en lien avec la réhabilitation complète de l’école Saint-Nom-de Jésus – un projet qui a reçu l’aval du Conseil des commissaires le 21 mai 2014 – pour redonner plus rapidement aux enfants touchés leur école de quartier et profiter d’un marché actuellement favorable dans l’industrie de la construction;

CONSIDÉRANT que le montage financier du projet concernant l'école Saint-Nom-de-Jésus comprend une allocation de 5 M\$ de la mesure 50620 pour l'année budgétaire 2015-2016 ainsi qu'une allocation de 10 M\$ pour l'année 2016-2017, dans le cadre de la même mesure;

CONSIDÉRANT que, pour le projet concernant l'école Saint-Nom-de Jésus, l'attribution du contrat pourrait être conditionnelle à la confirmation des allocations de la mesure 50620 prévues pour l'année budgétaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement numéro R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM*, du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à lancer des appels d'offres publics pour les projets énumérés à l'annexe B du présent rapport, en vue d'amorcer les travaux dès que possible;
- 2° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à lancer un appel d'offres public comprenant exceptionnellement une période de validité des soumissions de soixante jours pour la réhabilitation complète de l'école Saint-Nom-de-Jésus, en vue d'amorcer les travaux dès que possible;
- 3° de RENDRE l'attribution du contrat de construction pour la réhabilitation de l'école Saint-Nom-de Jésus conditionnelle à la confirmation des allocations de la mesure 50620 prévues pour l'année budgétaire 2016-2017;
- 4° de MANDATER la Direction générale pour transmettre au MEES une lettre relativement à la présente démarche.

16. Service des ressources financières – école Saint-François-Solano, annexe – estimation révisée des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de la réfection des cloisons et des finis intérieurs

Document déposé : Rapport A-33-944 en date du 20 avril 2016
de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat attribué à l'entrepreneur *Le Groupe St-Lambert (2862-5622 Québec inc.)* pour la réfection des cloisons et des finis intérieurs de l'école Saint-François-Solano, annexe, située au 5555, 15^e Avenue, à Montréal;

CONSIDÉRANT les interventions supplémentaires autorisées dans le cadre de ce projet, en vertu de la résolution 17 du comité exécutif du 12 janvier 2016;

CONSIDÉRANT que, par la suite, à la lumière du résultat des négociations avec l'entrepreneur, il s'avère que certains éléments qui restaient à négocier en janvier 2016 ont été sous-évalués;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a réclamé une somme importante pour les frais généraux attribuables aux journées additionnelles de chantier que les travaux supplémentaires ont entraînées;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)*;

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport sera absorbée par le budget d'investissement et que, par conséquent, elle n'aura pas d'incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Le Groupe St-Lambert (2862-5622 Québec inc.)* la somme associée à l'ensemble des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de la réfection des cloisons et des finis intérieurs de l'école Saint-François-Solano, annexe, somme qui s'élève à environ 179 000 \$ plus taxes.

17. Service des ressources matérielles – école Félix-Leclerc – estimation révisée des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de l'agrandissement de l'école

Document déposé : Rapport A-33-945 en date du 20 avril 2016
de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat attribué par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à l'entrepreneur *Construction Socam ltée* pour l'agrandissement de l'école Félix-Leclerc, située au 6055, avenue Darlington, à Montréal;

CONSIDÉRANT les interventions supplémentaires autorisées dans le cadre de ce projet, en vertu de la résolution 14 du comité exécutif du 18 août 2015;

CONSIDÉRANT qu'en raison des retards accumulés depuis août 2015, l'échéancier du projet prévoit désormais la livraison de l'agrandissement à l'automne 2016, plutôt qu'au printemps 2016;

CONSIDÉRANT que ces retards sont attribuables aux changements quant aux méthodes d'exécution et à l'ordonnancement des travaux – compte tenu des risques liés au site et, plus particulièrement, à l'instabilité de la partie arrière du bâtiment existant –, de même qu'aux interventions et aux défis techniques liés à la présence inattendue de ruisseaux souterrains, à la contamination des sols, à la réalisation de certains travaux en conditions d'hiver et au besoin d'installer une nouvelle entrée électrique;

CONSIDÉRANT la majoration prévisible des frais généraux en lien avec les journées additionnelles de chantier;

CONSIDÉRANT que les négociations se poursuivent avec l'entrepreneur relativement à la valeur des interventions supplémentaires déjà connues et aux frais généraux en lien avec les journées additionnelles de chantier;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, un peu plus de 50 % des travaux planifiés ont été achevés et que, dans ce contexte, il n'est pas possible de dresser un portrait définitif des travaux supplémentaires qui seront nécessaires d'ici la fin du chantier;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)*;

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport devra être absorbée par le budget de fonctionnement, à moins qu'un financement complémentaire pour l'ajout d'espace ne soit consenti par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Construction Socam Ltée* la somme associée à l'ensemble des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de l'agrandissement de l'école Félix-Leclerc, et ce, à l'intérieur des limites énoncées dans le présent rapport;
- 2° de DEMANDER au Service des ressources financières de prévoir cette dépense à la prochaine révision budgétaire et de déposer la somme requise au compte approprié, le cas échéant.

18. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mai 2016

Document déposé : Rapport A-34-2554 en date du 6 avril 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des commissaires pour le mois de mai 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois de mai 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

19. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – juin 2016

Document déposé : Rapport A-34-2555 en date du 6 avril 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de juin 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de juin 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

20. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2016

Document déposé : Rapport A-34-2556 en date du 6 avril 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des commissaires pour le mois de juin 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois de juin 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

21. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016

Document déposé : Rapport A-34-2557 en date du 7 avril 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des commissaires pour le mois d'avril 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois d'avril 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

22. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016

Document déposé : Rapport A-34-2558 en date du 7 avril 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Mohamed Maazami pour le mois d'avril 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Mohamed Maazami pour le mois d'avril 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

23. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – février et mars 2016

Document déposé : Rapport A-34-2559 en date du 7 avril 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Marie-José Mastromonaco pour les mois de février et de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Marie-José Mastromonaco pour les mois de février et de mars 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

24. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016

Document déposé : Rapport A-34-2560 en date du 11 avril 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'avril 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'avril 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

25. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016

Document déposé : Rapport A-34-2561 en date du 15 avril 2016 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Jean-Denis Dufort pour le mois de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Jean-Denis Dufort pour le mois de mars 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

26. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016

Document déposé : Rapport A-34-2562 en date du 15 avril 2016 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mars 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

***27. Service du secrétariat général – Fédération des commissions scolaires du Québec (FCEQ) – assemblée générale – 27 et 28 mai 2016 – nomination des délégués

Document déposé : Rapport A-34-2563 en date du 25 avril 2016 de Mme Guylaine Dubé concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

28.

Service du secrétariat général – 40^e congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) – « L'école publique : une œuvre collective » – 3 et 4 juin 2016 – Campus Notre-Dame-de-Foy – Saint-Augustin-de-Desmaures – participation

Document déposé : Rapport A-34-2564 en date du 25 avril 2016
de M^e France Pedneault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la tenue du 40^e congrès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) sous le thème « L'école publique : une œuvre collective » qui aura lieu les 3 et 4 juin 2016 au Campus Notre-Dame-de-Foy, sis au 5000, rue Clément-Lockquell, à Saint-Augustin-de-Desmaures;

Il est RECOMMANDÉ :

- 1^o d'ENTÉRINER la participation de représentants de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à ce congrès;
- 2^o de DÉSIGNER la commissaire-parent suivante pour y représenter la CSDM :
 - Mélanie Robinson

La présidente Catherine Harel Bourdon propose d'ajouter la troisième proposition suivante :

- « 3^o de LAISSER ouverte la participation d'un commissaire élu et d'en informer ultérieurement le comité exécutif. »

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

La proposition principale telle qu'elle est modifiée est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1^o d'ENTÉRINER la participation de représentants de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à ce congrès;
- 2^o de DÉSIGNER la commissaire-parent suivante pour y représenter la CSDM :
 - Mélanie Robinson
- 3^o de LAISSER ouverte la participation d'un commissaire élu et d'en informer ultérieurement le comité exécutif.

29.

Information :

- a) A-11-54 Services éducatifs – résultats scolaires à la deuxième étape de l’année 2015-2016 à la formation générale des jeunes
- b) A-33-943 Service des ressources matérielles – écoles Sainte-Bibiane, Sainte-Catherine-de-Sienne, Sainte-Lucie – orientation quant à l’avenir des trois immeubles

30.

Période réservée aux membres du comité exécutif :

- a) Lait-école

En lien avec le rapport A-31-3041 (Service des ressources financières – fourniture sur demande de lait-école – appel d’offres 27-518P – attribution d’un contrat), la présidente souhaite obtenir le pourcentage d’élèves qui ne consomment pas de lait. Elle veut également qu’une démarche soit entreprise auprès du fournisseur afin de voir la possibilité de recevoir environ 5 % de berlingots de lait sans lactose.

- b) Distributeurs de savon, de polisseuses et de systèmes de dilution de produits incluant l’installation

En lien avec le rapport A-31-3057 (Service des ressources financières – achat de distributeurs de savon, de polisseuses et de systèmes de dilution de produits incluant l’installation – appel d’offres 28-175P – attribution d’un contrat), la présidente souligne que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) bénéficie d’une mesure d’optimisation en lien avec les produits sanitaires. Elle ajoute que le regroupement des produits permet des économies.

- c) Plan directeur – devancement d’une partie de l’investissement prévu en 2016-2017 dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments

En lien avec le rapport A-33-940 (Service des ressources matérielles – plan directeur – devancement d’une partie de l’investissement prévu en 2016-2017 dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments), la présidente mentionne qu’elle transmettra la résolution adoptée par les membres du comité exécutif au cabinet du ministre de l’Éducation pour s’assurer que tous les acteurs, tant du côté politique que du côté administratif, sont informés des suivis faits par la CSDM au regard des travaux liés à la réhabilitation de ses écoles. À cet égard, Mme Lucie Painchaud souligne que cette action est en lien avec la demande de la CSDM d’obtenir des lettres d’approbation du ministère sur la portée des travaux de réhabilitation plutôt qu’une approbation annuelle.

- d) École Félix-Leclerc – estimation révisée des travaux supplémentaires dans le cadre de l’agrandissement de l’école

En lien avec le rapport A-33-945 (Service des ressources matérielles – école Félix-Leclerc – estimation révisée des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de l’agrandissement de l’école), Mme Marie-José Mastromonaco souhaite obtenir un complément d’information sur l’historique des travaux réalisés à l’école Félix-Leclerc. Pour sa part, la présidente mentionne qu’elle fera parvenir une lettre au cabinet du ministre de l’Éducation en y incluant les documents présentés à la présente séance au regard de la demande de financement complémentaire.

- e) Écoles Sainte-Bibiane, Sainte-Catherine-de-Sienne, Sainte-Lucie – orientation quant à l’avenir des trois immeubles

En lien avec le rapport A-33-943 présenté en information (Service des ressources matérielles – écoles Sainte-Bibiane, Sainte-Catherine-de-Sienne, Sainte-Lucie – orientation quant à l’avenir des trois immeubles), Mme Marie-José Mastromonaco souligne la qualité de l’information contenue dans le rapport qui aide à mieux comprendre les différentes situations. Par ailleurs, Mme Mastromonaco suggère d’organiser, avant la prochaine séance du comité exécutif prévue pour le 10 mai prochain, des séances d’information dans les trois milieux. Mme Violaine Cousineau propose d’inviter les acteurs municipaux à ces rencontres afin qu’ils soient informés en amont des différentes avenues envisagées par la CSDM pour chacun de ces chantiers.

Pour sa part, Mme Lucie Painchaud souligne que le présent rapport sera transmis au ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) afin de le tenir au courant des enjeux prévus dans les différents projets. Elle ajoute qu’il y sera précisé qu’il ne s’agit pas du projet définitif, car les milieux sont sondés et leurs recommandations pourraient entraîner certaines modifications.

- f) Défi caritatif de la Banque Scotia – Les Coureurs pour l’alphabétisation

M. Ben Valkenburg souligne qu’avec deux de ses collègues commissaires, Mmes Émilie Auclair et Stéphanie Bellenger-Heng et avec Mme Guylaine Dubé du Secrétariat général, il a pris part à une course de cinq kilomètres pour l’alphabétisation organisée par la Banque Scotia, le dimanche 24 avril 2016. Il remercie les membres du comité exécutif qui ont contribué financièrement à cette course.

La séance est levée à 15 h 10.

Secrétariat général – 30 juin 2016

* Les rapports précédés d’un astérisque seront également à l’ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 18 mai 2016.

** Les rapports précédés de deux astérisques seront également à l’ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 26 avril 2016.

*** Les rapports précédés de trois astérisques seront également à l’ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 11 mai 2016.